



Dette après divorce

Par **Camenbert**, le **27/09/2019** à **14:58**

Bonjour. je vous contacte car je suis divorcé sa plus de 4 ans et mon époux a gardé la maison et moi je suis locataire .il ne paye pas ces dettes auprès des impôts taxe foncière. J ai eu un tiers détenteur de 7000 eu sur mon salaire et je viens seulement de trouvé un travail,aidé moi à trouver une solution, car je trouve injuste que je ne vis pas dans cette maison .Ma question est-ce que je dois payer cette taxe foncière et y a t il un recours. Merci

Par **youris**, le **27/09/2019** à **16:03**

bonjour,

êtes-vous encore propriétaire en indivision de cette maison ?

si oui, si votre ex ne paie pas, le trésor public vous demande logiquement de payer la taxe foncière puisque vous êtes encore propriétaire.

j'espère qu'il vous paie une indemnité d'occupation.

la solution est de vendre votre part à votre ex.

salutations